

**Service Public Fédéral Mobilité et  
Transports**

**Madame N. CORRIERE**

**Monsieur S. HOUBEN**

Rue du Gouvernement Provisoire, 9-15

**B – 1000 BRUXELLES**

V/Réf : étude transmise lors de la réunion du 16/09/08

N/Réf. : AVL/CC/MSJ-3.4 / s.442

Bruxelles, le

Madame,  
Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Parc Marie-José. Projet de restauration et de réaménagement du parc. Etudes préalables.

**Demande de principe**

Dans le cadre de la réunion qui s'est tenue le 16/09/2008 concernant le projet de restauration du parc Marie-José, le bureau chargé de réaliser les études préalables a remis un document intermédiaire que le maître de l'ouvrage, Beliris, a souhaité faire examiner par la DMS et la DU ainsi que par la CRMS pour avis de principe, complémentaire aux réflexions formulées précédemment en Comité d'accompagnement.

A l'examen de ce document, en sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2008, la CRMS a estimé que les études préalables devaient être davantage approfondies, complétées et synthétisées avant d'émettre des propositions d'intervention dans le parc car certains aspects fondamentaux ou problèmes cruciaux ne sont pas encore suffisamment connus ou diagnostiqués dans le document. Les problèmes liés à l'eau sur le site, qui semblent à la fois les plus préoccupants et les plus complexes à résoudre, n'y sont abordés qu'en termes de suppositions.

La Commission émet, par conséquent, les remarques et recommandations suivantes sur le document.

1. Etude historique

L'étude historique est documentée et donne une série d'informations intéressantes pour la réhabilitation du parc. Néanmoins, celles-ci gagneraient en efficacité si elles étaient davantage travaillées en synthèse cartographique (parallèle au tableau chronologique p. 46-49). Ce travail de synthèse permettrait d'avoir une vision claire de l'évolution du site. Il faciliterait notamment la compréhension de l'évolution du problème fondamental de la gestion de l'eau ou encore de la liaison du site avec les espaces voisins (plaines de sport, parc Albert).

Les plans fournis sont, par ailleurs, à très petite échelle et parfois peu lisibles. Ils ne permettent pas toujours d'avoir une bonne compréhension de la situation.

Un jeu de plans à plus grande échelle reprenant les différentes étapes clefs de l'évolution du site du XVIIe siècle à nos jours serait également nécessaire pour mieux appréhender l'état actuel avec ses atouts et ses problèmes.

Certains aspects des évolutions du XXe siècle et surtout de la seconde moitié du XXe siècle, voire du début du XXIe siècle sont évoqués mais insuffisamment étudiés (cf. champignon, volière, commissariat, école, etc.). D'autres sont totalement oubliés comme l'ancienne pataugeoire – aujourd'hui enterrée et dont l'existence a pourtant un impact sur la gestion et la biodiversité de cette zone –, le développement de l'accueil des enfants...

Ces aspects sont à préciser et également à localiser sur plan car ils jouent un rôle important pour l'avenir du site.

## 2. Problématique hydraulique et hydrologique

Sur la problématique hydraulique/hydrologique, l'étude souligne d'emblée, p. 12, que l'eau est au cœur du site et a motivé son aménagement par l'homme il y a plus de 5 siècles.

Parallèlement, l'étude souligne la difficulté de gérer ces terrains très dénivelés et marécageux, constituant, pour partie, une vallée naturelle de récupération des eaux pluviales.

Les travaux d'installations hydrauliques, de drainage, de stockage, ou d'évacuation des eaux se sont succédés au fil des siècles jusqu'à nos jours où la situation concrète, fruit d'une évolution urbaine complexe, est et reste mal connue.

L'étude rassemble une série d'éléments, généraux et quelques constats in situ mais n'approfondit pas les investigations et peine à présenter une vision globale raisonnée de la circulation des eaux dans le parc alors qu'une partie importante des problèmes actuels relève de cette problématique, qu'ils s'agisse des étangs, des inondations, du drainage, etc. De nombreuses inconnues demeurent toujours à ce stade de l'étude :

- Concernant les égouttages, on voit, par exemple, à la page 72, qu'un tuyau est signalé dans la berge nord mais son utilité n'est pas définie et on ne peut pas dire s'il fonctionne toujours. Pour autre exemple, le fonctionnement du bassin de décantation assimilé à une fosse septique et mentionné page 74 reste hypothétique (les eaux se déversent-elles ensuite dans l'étang ou dans le réseau d'égouttage ?).
- Il n'y a aucune information sur les systèmes de rejet des eaux usées des bâtiments présents dans le parc qu'il s'agisse de l'école, du pavillon des seniors, des services de polices, etc. pas plus que sur l'éventuel drainage des terrains de sport et de skate. Il en va de même des égouts des voiries. Quel est le dimensionnement des égouts et du collecteur principal ? Quelle est la profondeur de la nappe phréatique ?
- Il n'y a pas d'information ou de localisation des problèmes d'érosion des talus.
- l'un des 3 étangs a perdu environ 300 m<sup>2</sup> de superficie mais cet état de fait ne justifie pas que le site soit inondé de manière récurrente. Ces inondations sont, à ce stade de l'étude, inexplicables.

Des investigations et analyses complémentaires sont donc nécessaires sur la manière dont l'eau circule sur le site et comment elle est évacuée avant de se prononcer sur les interventions à mettre en œuvre, telles que proposées p. 83 et suivantes, en respectant au mieux le contexte historique du parc et son évolution. Ces interventions parfois assez importantes doivent encore être réfléchies au vu des données encore à récolter ou à synthétiser.

La Commission conseille, dans ce cadre, aux auteurs de l'étude, de prendre contact avec l'IBRA (Intercommunale bruxelloise d'Assainissement) et l'IBGE (Bruxelles-Environnement) afin de développer, en collaboration avec eux, une réflexion globale sur le problème de l'eau dans le site afin de mieux comprendre les problèmes constatés et d'y apporter les solutions adéquates.

### 3. Situation biologique

L'étude sur la flore est surtout une compilation de cartes et d'analyses (parfois assez anciennes) faites par différents organismes tels que la CEBO, l'IBGE, l'UCL, Aliwen, sans remise à jour ou analyse en fonction du sous-sol. Seule la carte des arbres est réactualisée mais est illisible à cette échelle et sans légende.

Il s'agit donc d'une étude qui rassemble une série d'informations mais n'offre pas une vision claire et actualisée de la situation existante, des problèmes à résoudre et des mesures à prendre à court, moyen et long terme, qu'il s'agisse des enjeux écologiques, de la gestion des arbres ou des parties plus horticoles. Ce volet doit être davantage précisé dans tous ses aspects.

Cette réflexion vaut également pour la question de la faune. Qu'en est-il, par exemple, du problème des rats, rencontré en été 2003, et solutionné avec succès à l'époque. Ce problème est-il rémanent ?

Cette étude ne permet donc pas de voir clair sur les enjeux écologiques ni sur la manière d'intervenir par rapport à ceux-ci ou par rapport aux problèmes rencontrés. L'étude doit donc, ici aussi, être approfondie.

### 4. Etude socio-économique

L'étude socio-économique aborde certains aspects très généraux tels que l'âge de la population qui habite le quartier ou son type d'occupation, le type d'immeubles qui bordent le site, etc. Elle, est, à ce stade, encore partielle et n'intègre pas suffisamment toutes les fonctions du parc. Celles-ci sont pourtant particulièrement nombreuses et variées : présence d'une école, d'un pavillon pour seniors, de services de polices, de terrains de sports, etc. et impliquent une fréquentation du parc et donc un fonctionnement particulier. Il est, par conséquent, fondamental d'inclure ces aspects essentiels dans l'étude sociologique qui reste à compléter et à approfondir également.

### Conclusion

Au vu de ce premier rapport, il semble à la CRMS, tout comme la DMS et la DU, encore prématuré de poser des options d'avant-projet pour la restauration du parc. Outre les compléments d'étude nécessaires, mentionnés ci-dessus, un travail de synthèse et d'analyse des différents enjeux et problèmes est indispensable avant toute proposition de réaménagement dont chaque partie a un impact au niveau global.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président f. f.

Copie à : - A.A.T.L. – D.M.S. : M. Eric Demelenne  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme C. Defosse